

2022

Résultats environnementaux Données de 2021



Comité économique
et social européen



Comité européen
des régions

Sommaire



4

Pour des Comités plus verts et plus durables — relevons le défi!

6


Principaux résultats de 2021

 7

Énergie

 8

Eau

 9

Papier

 10


Marchés publics durables

 11

Alimentation

 12

Organisation d'événements

 13

Mobilité

 14

Déchets

 15

Biodiversité

 16

Bilan carbone

17

Le système de management environnemental aux Comités



Pour des Comités plus verts et plus durables — relevons le défi!

Malgré les difficultés engendrées par la crise de la COVID-19 ces deux dernières années, les questions liées à la protection de l'environnement et au développement durable sont au cœur de l'élaboration des politiques de l'Union européenne. Plus que jamais, le CESE et le CdR sont engagés dans la réalisation des objectifs du pacte vert pour l'Europe, et l'instrument de gestion environnementale EMAS joue un rôle central à cet égard. Nous ne pouvons négliger ou ignorer l'importance des stratégies écologiques dans notre vie quotidienne. Pour atteindre l'objectif de 1,5 degré visé dans l'accord de Paris, tous les niveaux de notre administration doivent être étroitement associés.

La direction doit avoir une vision stratégique en vue de la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale. L'engagement et une approche participative du personnel et des autres parties prenantes sont également essentiels à la réalisation des objectifs EMAS des Comités. En janvier 2022, le comité de direction EMAS a adopté les nouveaux objectifs pour la prochaine période. Ces nouveaux objectifs tiennent compte des objectifs environnementaux ambitieux du pacte vert pour l'Europe ainsi que de l'évolution des indicateurs de performance au cours des dernières années et des nouveaux développements intervenus au sein et en dehors des Comités (par exemple, sur le plan des infrastructures, des bâtiments et de la COVID-19). Dans ce cadre, un nouvel objectif de réduction des émissions de CO₂ a notamment été ajouté au programme pour l'environnement, ce qui témoigne de l'engagement des Comités en faveur du pacte vert pour l'Europe.

Bien que 2021, tout comme 2020, ne puisse être considérée comme une année représentative, une évolution positive peut être remarquée dans quasiment tous les indicateurs environnementaux des Comités. Il est intéressant de noter que ces efforts sont non seulement sources d'avantages pour l'environnement, mais aussi d'économies financières et d'amélioration des procédures administratives. Les réductions de la consommation de gaz, d'électricité et d'eau réalisées ces dernières années contribuent aussi à une meilleure gestion

budgétaire, ce qui est particulièrement intéressant au regard de la récente hausse exceptionnelle des prix de l'énergie. La technologie des réunions hybrides et les possibilités efficaces de partage de documents numériques, notamment dues aux défis liés à la COVID-19, ont facilité l'extension du télétravail. Divers projets et actions de sensibilisation du Comité ont permis de réduire la consommation de papier et de progresser vers une administration de l'UE plus numérisée, rationalisée et moderne.

Nous espérons que le retour progressif au bureau nous encouragera tous à évaluer et à apprécier avec un regard critique la manière dont nous fonctionnons pour parvenir à un environnement de travail encore plus efficace et respectueux de l'environnement. Ce processus et les changements qu'il peut apporter risquent de ne pas être simples. Mais le changement est la seule constante et, dès que l'on s'ouvre à de nouvelles possibilités, il est plus facile de relever les défis.

Juin 2022



Gianluca Brunetti
Secrétaire général du CESE



Petr Blížkovský
Secrétaire général du CdR

Principaux résultats de 2021



Électricité

↘ 2,1% par rapport à 2020

↘ 42% depuis 2009



Gaz

↗ 29,5% par rapport à 2020

↘ 54,4% depuis 2009



Eau

↘ 14,3% par rapport à 2020

↘ 58,4% depuis 2009



Papier

↘ 55% par rapport à 2020

↘ 96% depuis 2009



Déchets¹

↘ 4% par rapport à 2020

↘ 83% depuis 2010



Empreinte carbone

8 500 tonnes équivalent CO₂

¹ Déchets bureau et cuisine.



Les Comités se sont engagés à mettre en œuvre les objectifs de neutralité carbone de l'Union européenne dans le cadre du pacte vert pour l'Europe. Dans ce contexte, la performance énergétique des bâtiments constituera un levier d'action important pour réduire l'empreinte carbone des Comités. La réduction de la consommation électrique est plus mitigée en 2021, principalement à cause d'un retour progressif des collègues au bureau après la levée des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. En ce qui concerne l'augmentation de la consommation de gaz en 2021 par rapport à 2020, la raison principale est aussi liée à la COVID-19, dans la mesure où il a fallu travailler uniquement avec de l'air neuf sur les unités de traitement d'air. Cependant, les niveaux de consommation de gaz et d'électricité restent inférieurs à ceux de la période pré-COVID.

Indicateur: consommation électrique par personne et par an. **Résultats 2021:** 3 917,71 kWh/personne.



Consommation d'électricité

↘ **2,1%** en 2021 ↘ **42%** depuis 2009

Indicateur: consommation de gaz par personne et par an. **Résultats 2021:** 2 985,27 kWh/personne.



Consommation de gaz

↗ **29,5%** en 2021 ↘ **54,4%** depuis 2009

Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- Mise en œuvre des plans d'actions pour répondre aux objectifs PLAGE², du pacte vert et d'EMAS.
- Installation de nouveaux filtres «anti-COVID».
- Poursuite de l'élaboration d'un cadastre énergétique sur la base des relevés des compteurs intelligents dans le but de pouvoir analyser les consommations plus précisément (par activité, par zone et par usage) et donc de mieux cibler les actions correctives.
- Les systèmes d'éclairage énergivores ont été remplacés par des lampes à LED avec détecteur de mouvement.

Actions continues

- Les Comités se fournissent exclusivement en électricité verte depuis 2009³.
- Les Comités produisent de l'énergie renouvelable grâce aux panneaux photovoltaïques installés en toiture. En 2021, les 150 m² de panneaux ont produit environ 12 MWh, soit 0,21 % de la consommation totale. La préparation de l'appel d'offre pour l'installation des nouveaux panneaux photovoltaïques est en cours: s'il est fructueux, les Comités pourraient avoir un contrat-cadre signé probablement pour début 2023.
- Coupure du gaz pendant les mois de juin, juillet et août dans les bâtiments BvS et B68 depuis 2018. En plus, des ajustements aux plages de confort et aux températures ont été instaurés dans la lignée des mesures mises en place pour la maîtrise des consommations énergétiques dans les immeubles des Comités.

² «Plan local d'action pour la gestion énergétique».

³ Source: 86 % d'énergie hydraulique et 14 % d'énergie éolienne. Origine géographique: majoritairement la France et la Norvège, puis la Belgique et l'Italie dans une moindre mesure.

**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN CÔTÉ
ABORDABLE



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES





Eau

L'eau est utilisée principalement dans les activités de restauration et de nettoyage, pour les sanitaires, l'humidification de l'air, ainsi que l'arrosage des plantes intérieures et des jardins extérieurs. La consommation d'eau par personne a encore diminué en 2021, malgré le fait que les occupants soient revenus dans les immeubles de manière plus permanente après 2020 et que le nombre de visiteurs augmente. Nous constatons également que le niveau de consommation d'eau reste inférieur à celui de la période pré-COVID.

Indicateur: consommation d'eau par an par personne.

Résultats 2021: 7,77 m³/personne.



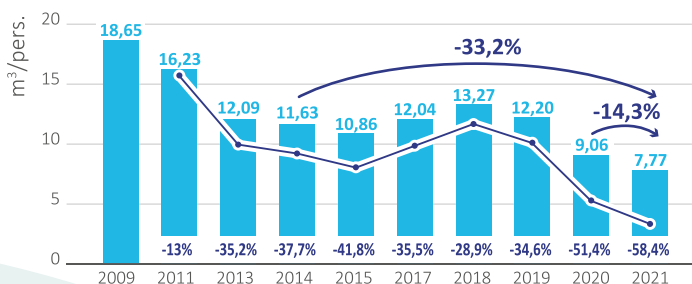
Consommation d'eau

↘ **14,3%** en 2021 ↘ **58,4%** depuis 2009

Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- Système de récupération de l'eau de pluie pour arroser les bambous dans le bâtiment JDE: les études ont été reportées à 2023 et les travaux à 2024. Gain environnemental: récupération de l'eau de pluie avec une incidence directe sur les quantités d'eau consommées.
- Ensemble des bâtiments: installation de compteurs d'eau aux endroits stratégiques pour assurer une meilleure gestion de l'eau.
- Initiation d'une étude sur la gestion de l'eau aux Comités.
- **Sensibilisation:** les Comités organisent régulièrement des campagnes de sensibilisation à l'attention du personnel sur la question de l'eau, notamment à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau et sous forme d'éco-tips.

Figure 1 : Consommation annuelle d'eau par m³ et par personne pour les 6 bâtiments.



OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

6 EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT



Papier



Le CESE et le CdR se sont engagés en faveur d'une utilisation plus rationnelle du papier. Aux Comités, le papier est utilisé de deux manières distinctes: dans les bureaux (papier imprimé) et pour les publications et les documents de réunions. La consommation de papier a encore diminué en 2021 par rapport à 2020 et 2019. Même s'il faut s'attendre à une augmentation lors de la reprise des activités en présentiel, il semble que les stratégies respectives de réduction et de suppression du papier adoptées par les Comités portent leurs fruits.

Indicateur papier bureaux: nombre de feuilles imprimées par personne et par jour de travail. **Résultats 2021:** 1,2 feuilles/personne/jour de travail.



Consommation de papier

↘ **55%** en 2021

↘ **96%** depuis 2009

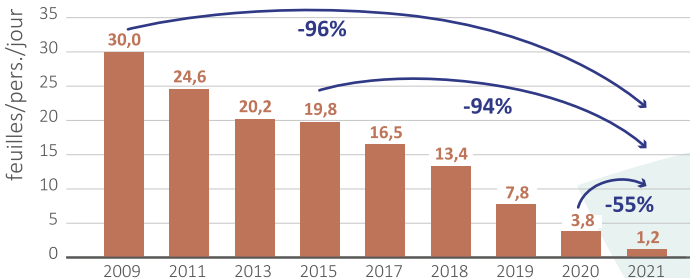
Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- Numérisation continue des procédures administratives, financières et liées aux ressources humaines.
- Élimination des imprimantes individuelles au profit d'imprimantes partagées.
- CESE: mise en œuvre d'une stratégie axée sur les «réunions économes en papier». En plus, une approche «paper smart» (utilisation intelligente du papier) a été adoptée en ce qui concerne l'interprétation, ce qui génère beaucoup moins de documents imprimés et de copies distribuées.
- CdR: mise en œuvre d'une stratégie axée sur les «réunions sans papier» et d'une stratégie de communication numérique.

Actions continues

- Le papier A4 utilisé pour l'impression (papier bureau) est «100% recyclé»⁴.
- Sensibilisation du personnel: les campagnes de sensibilisation ont été suspendues pendant la pandémie de COVID-19.

Figure 2: Nombre de feuilles imprimées par travailleur par jour ouvrable.



⁴ Depuis 2019: utilisation de papier labellisé FSC en raison de la fermeture de l'usine qui fournissait les Comités en papier recyclé.

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

12
CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



15
VIE
TERRESTRE





Marchés publics durables

Lorsque l'objet du marché le permet, les Comités optent pour des biens et des services à moindre impact environnemental. Ils souhaitent ainsi adopter des pratiques de consommation plus durables, tout en protégeant la santé de chacun. Quelques exemples de critères environnementaux: le traitement des déchets, le stockage des produits dangereux, le type de produits et de matériaux (les produits écolabellisés sont privilégiés s'ils sont disponibles sur le marché), ou encore la performance énergétique des équipements électriques et électroniques.

Indicateur: insertion de clauses environnementales dans les marchés dont la valeur est égale ou supérieure à 60 000 euros.

Résultats 2021: 100 % des documents de marché soumis à consultation contiennent des clauses environnementales.

Clauses environnementales standardisées: incluent une référence à la politique environnementale des Comités, l'obligation de respecter la réglementation en matière de déchets (tri et traçabilité) et de stockage des produits dangereux.

Clauses environnementales spécifiques: sont rédigées sur mesure en fonction des catégories de produits et de services concernées. Lorsque c'est possible, les produits et services doivent répondre aux exigences de labels environnementaux reconnus (par exemple, Écolabel européen, Blauer Engel, etc.) et de labels énergétiques.

Actions 2021

- 25 procédures de passation de marché public ont été analysées.
 - 2 appels d'offres présentant un impact environnemental élevé ont été relevés:
 - recours à un bureau d'études en architecture et techniques spéciales pour des missions de projets immobiliers, de réaménagement d'espaces, de techniques spéciales et d'assistance intégrée dans les différents domaines du bâtiment;
 - rénovation légère du bâtiment VMA.
- Des critères environnementaux spécifiques ont été ajoutés dans ces appels d'offres.

Actions continues (contrats pluriannuels)

- L'électricité fournie est 100 % verte.
- Les produits de nettoyage sont écolabellisés⁵. Des critères environnementaux ont également été intégrés dans l'appel d'offres relatif au nouveau contrat de nettoyage (tri et recyclage des déchets, utilisation de produits écologiques, etc.).
- La peinture et les vernis sont écolabellisés.
- Le bois utilisé dans les travaux est certifié FSC ou PEFC.
- Les fournitures de bureau répondent à des critères écologiques.
- L'entretien des espaces verts est réalisé sans pesticides ni engrais chimiques.

⁵ Notons que dans le cadre des mesures sanitaires, des produits désinfectants et du gel hydroalcoolique non écolabellisés ont été utilisés en 2020. Ceux-ci ne sont pas considérés comme des «produits de nettoyage» habituels.

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



Alimentation



Un nouveau contrat de restauration pour le CESE et CdR a été signé en juin 2020. Les services de restauration ayant été suspendus pendant la plus grande partie des années 2020 et 2021, le potentiel de ce contrat n'a pas encore pu être pleinement déployé. La gestion durable de la cantine se poursuivra une fois qu'un retour régulier au bureau sera possible.

Indicateurs: pourcentage de légumes de saison utilisés dans les menus, pourcentage de produits bio par rapport à l'ensemble des produits, pourcentage de plats et de sandwiches végétariens par rapport à l'ensemble des plats et sandwiches vendus, pourcentage de poisson labellisé MSC par rapport à l'ensemble des achats de poisson, pourcentage de produits labellisés «commerce équitable» par rapport à l'ensemble des produits.

Ces pourcentages sont calculés sur le total de l'année, à partir des chiffres d'achats et de ventes fournis par le prestataire.

Résultats 2021: Le suivi des indicateurs pour 2021 n'est pas disponible en raison de la pandémie de COVID-19. Les activités de restauration ont été suspendues pendant la plus grande partie de l'année 2021: la cantine a ouvert de la mi-octobre jusqu'à la fin décembre. Seules les données sur la saisonnalité sont disponibles pour ces 2,5 mois de fonctionnement.

Actions déjà réalisées

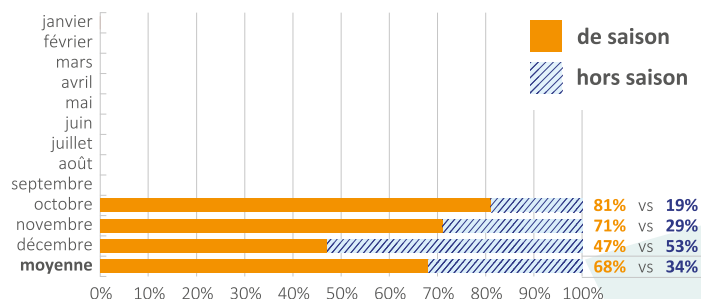
- La première cantine zéro-plastique: interdiction des bouteilles et fournitures en plastique à usage unique élargie à toutes les activités de restauration depuis juin 2020.

Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- L'obtention du label Good Food.
- L'introduction de critères environnementaux et de durabilité très poussés dans le contrat de restauration.



Figure 3: Saisonnalité des menus à la cantine, 2021. Légumes de saison VS hors saison





Organisation d'événements

Il faut souligner le caractère exceptionnel de l'année 2021 en ce qui concerne l'organisation des événements. La plupart des conférences ont eu lieu en ligne et n'ont, fort logiquement, pas généré de déchets matériels. Avec le retour au bureau, le nombre de visiteurs et de manifestations en présentiel augmenteront considérablement. Il est donc essentiel que les Comités puissent «joindre le geste à la parole» et adopter une démarche durable lors de l'organisation des événements.

Indicateur: quantité de déchets produits lors des trois plus grands événements annuels (kg).

Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- Mise à disposition de salles de vidéoconférence pour réduire l'empreinte carbone liée au transport. Depuis 2020, il est techniquement possible d'organiser des visioconférences dans toutes les salles de conférence.
- MS Teams a été lancé au printemps 2021 pour les membres et le personnel des deux Comités afin de permettre un télétravail efficace. La majorité des réunions et conférences se sont tenues à distance et certaines en mode hybride. Au CESE, presque toutes les manifestations, conférences et réunions ont été organisées en mode hybride en 2021. Au CdR, la majorité des événements ont eu lieu par vidéoconférence en 2021.
- Réduction du volume de documents imprimés au profit de documents électroniques.
- Sensibilisation des organisateurs aux pratiques écoresponsables, en particulier la gestion et le tri des déchets en amont de l'événement. La mise à jour du guide dédié à l'organisation d'événements durables a dû être reportée en raison de la pandémie de COVID-19, et il est prévu de l'achever fin 2022.
- Réduction des gadgets offerts aux participants, en privilégiant les gadgets réutilisables et écologiques.
- Solutions de remplacement pour les badges en plastique (par exemple, par des badges autocollants en papier). Les badges en plastique sont repris en fin d'événement pour être réutilisés.
- Depuis 2020 et l'entrée en vigueur du nouveau contrat de restauration, tous les contenants en plastique à usage unique sont interdits dans toutes les activités de restauration.

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES





La mobilité a entre autres un impact direct sur la qualité de l'air et donc sur la santé de chacun. Dans des circonstances normales, 1 254 membres du personnel se rendent régulièrement dans les bâtiments des Comités et 658 membres⁶ font également le trajet en provenance de toute l'Europe. Selon le bilan carbone, le transport de personnes est le plus gros émetteur de CO₂ au CESE et au CdR. Les Comités mènent une politique active afin d'encourager le personnel à utiliser des moyens de transport plus respectueux de l'environnement. En 2021, la majorité du personnel a fait du télétravail plusieurs jours par semaine, ce qui a eu un effet direct sur les déplacements entre le domicile et le lieu de travail⁷.

Indicateur: Pourcentage des membres du personnel déclarant utiliser principalement un mode de transport durable dans leurs déplacements domicile-travail.

Résultats 2021: Pourcentage du personnel ayant recours à des modes de transport respectueux de l'environnement⁸:



Personnel recourant à des modes de transport respectueux de l'environnement

70% (CESE) **76%** (CdR)

Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- Campagnes de sensibilisation et information régulière du personnel sur l'ensemble des actions ainsi que sur la qualité de l'air et les événements ayant un impact sur la mobilité.
- Élargissement des possibilités de télétravail⁹ à la suite de la pandémie de COVID-19.

Actions continues

- Possibilités accrues d'organiser des vidéoconférences et des retransmissions en ligne de conférences
- Contribution financière aux frais d'abonnement aux transports publics (CESE et CdR)
- Indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo (CESE)
- Télétravail et horaires de travail flexibles pour réduire les embouteillages aux heures de pointe
- Vélos de service, parkings et infrastructures pour cyclistes, y compris des vélos-cargos
- Événements promotionnels tels que le *Friday Walk/Bike Day* ou le *Step Challenge*
- Participation à l'initiative interinstitutionnelle *VéloMai et Walking challenge*
- Bornes de recharge pour les vélos et les voitures électriques
- Ateliers autour de la mobilité durable (par exemple, sur l'entretien et la réparation de vélos)
- Augmentation du nombre de places de stationnement pour le covoiturage et les motos
- Forum conjoint pour le CESE et le CdR permettant de trouver un partenaire de covoiturage
- Annonce par le CdR d'une nouvelle politique visant à encourager la réduction des émissions causées par les missions du personnel, et lancement par le CESE de l'initiative «Low Emission Missions» (missions à faibles émissions)

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



⁶ Depuis octobre 2020.

⁷ Il nous est impossible de mesurer cette incidence, faute de données disponibles.

⁸ Ces résultats proviennent de l'enquête de mobilité organisée au sein du CESE et du CdR.

La dernière enquête a eu lieu en 2021.

⁹ Les formules de télétravail ont été élargies avant la crise de la COVID-19 et pourraient être amenées à évoluer encore à l'avenir.



Déchets

Les déchets produits par le CESE et le CdR sont variés et nombreux. Une continuité est constatée dans la diminution de la quantité de déchets générée en 2021 par rapport à 2020. Cependant, les Comités font face à deux défis de taille: réduire la quantité de déchets et mettre en œuvre un système de tri des déchets dans le respect de la législation. En 2021, une majorité du personnel et des membres ont continué à travailler à distance, ce qui a maintenu l'impact direct sur la quantité de déchets de bureau et de cuisine.

Indicateurs: quantité de déchets de bureau et de cuisine (kg) par personne par an. Les autres types de déchets ainsi que les déchets produits lors des travaux font l'objet d'un suivi distinct.

Résultats 2021: 52,3 kg de déchets par personne et par an.



Déchets générés

↘ 4% en 2021

↘ 83% depuis 2010

Semaine européenne pour la réduction des déchets (SERD) 2021

En 2021, des activités ont été organisées autour du thème «communautés circulaires». Compte tenu de la crise de la COVID-19 et du télétravail généralisé, la campagne SERD 2021 a été menée principalement en ligne. Une visite à Tournevie (une bibliothèque d'outillage accessible et écologique) a eu lieu et un atelier de réutilisation a été organisé au sein des Comités avec l'association R-use Fabrik.

Actions à venir

- Mise en place de «coins recyclage» dans les différents bâtiments afin de collecter les petits déchets les plus fréquents.

Actions continues

- Information et sensibilisation du personnel et des visiteurs (campagnes, affichages, signalétique)
- Incitation du personnel à utiliser de la vaisselle réutilisable plutôt que jetable
- Donner les équipements informatiques et le mobilier devenus obsolètes à une association
- Eco-tips à l'intention des organisateurs d'événements

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Biodiversité



La disparition de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes constituent une menace particulièrement importante et pourraient entraîner à terme un risque élevé de crise alimentaire. Le CESE et le CdR ont à cœur d'apporter leur contribution à la protection de la biodiversité urbaine.

Indicateurs: occupation du sol (surface bâtie/non bâtie).

Une surface bâtie étant imperméabilisée, elle ne peut abriter aucune espèce végétale et ne favorisera donc pas la biodiversité.

Résultats 2021: Le CESE et le CdR occupent une superficie de 13 500 m² au sol, dont près de 28 % sont constitués de toitures végétalisées et de jardins.



Le CESE et le CdR occupent

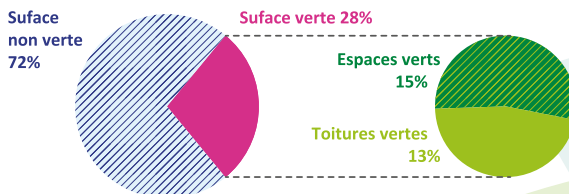
13.500 m²

près de **28%**
sont constitués de toitures végétalisées et de jardins.

Actions continues en faveur de la biodiversité

- Deux ruches ont été installées sur la toiture du bâtiment JDE depuis 2012. En raison de la crise de la COVID-19, un nouvel appel d'offres n'a pas pu être lancé en 2020. En ce moment, les bénéfices de la réinstallation de ruches seront évalués sur la base de l'étude relative à la biodiversité menée par la faculté Gembloux Agro-Bio Tech de l'Université de Liège à la demande de la Commission européenne.
- Les espaces verts sont entretenus sans pesticides ni engrais chimiques.
- Les 1 800 m² de toitures végétalisées améliorent l'isolation thermique et acoustique des bâtiments tout en réduisant la pollution atmosphérique et les émissions de CO₂. Elles sont constituées de plantes mellifères et filtrent et régulent les débits des eaux de pluie rejetées. Cette action est cohérente avec les initiatives et les objectifs de la Région bruxelloise visant à lutter contre l'imperméabilisation des sols. De plus, les toitures végétalisées permettent une diminution de l'effet des îlots de chaleur urbains et protègent la biodiversité urbaine.
- Deux potagers participatifs ont été installés sur les terrasses du JDE et du B68, ainsi qu'un bac à vermicompostage. Des plantes aromatiques, des légumes, des fruits et des fleurs y sont cultivés. Le contractant de restauration a également l'intention de cultiver des herbes pour les besoins de la restauration aux Comités.

Figure 4: Occupation des espaces verts dans les surfaces non bâties.
(Surface totale de 13 508 m²)



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Bilan carbone

Le bilan carbone est un outil de calcul de l'incidence environnementale des émissions d'une organisation, exprimée en équivalent CO₂. Il donne une image claire des activités qui contribuent le plus aux émissions de CO₂ des Comités. Le défi consiste à trouver des mesures pour réduire les émissions de CO₂ tout en maintenant la qualité des services offerts au personnel et aux membres des Comités. Il faut rappeler le caractère exceptionnel de l'année 2021, qui ne peut pas constituer une année représentative en ce qui concerne l'empreinte carbone des Comités.

Indicateur: émissions carbone en équivalent CO₂, calculées en tonnes par ETP (équivalent temps plein).

La méthode Bilan Carbone® utilisée par les Comités et d'autres institutions européennes a été développée par un organisme français, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), et placée sous la gestion de l'Institut de formation carbone.

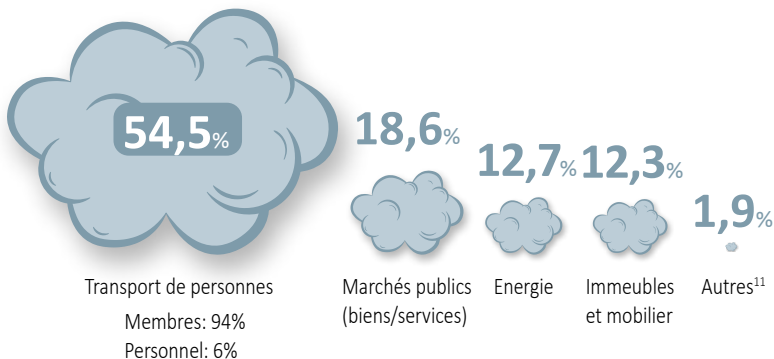
Résultats 2021: 8 500 tonnes d'équivalent CO₂ = émissions de 1 133 citoyens de l'UE¹⁰.

Comme pour les années précédentes, et malgré une nette diminution en 2021, le premier émetteur de CO₂ aux Comités demeure le transport de personnes.



2021
8 500 tonnes
d'équivalent CO₂

= émissions de **1 133** citoyens de l'UE.



OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Actions en cours de réalisation ou à réaliser

- Le service EMAS a commandé une étude sur la neutralité carbone des Comités à l'horizon 2030 dans le contexte du pacte vert. Les résultats sont attendus d'ici la fin septembre 2022. Cette étude proposera deux scénarios de réduction des émissions ainsi qu'une liste des principales mesures proposées.
- Un nouvel objectif de réduction des émissions carbone a été adopté par les Comités en janvier 2022: les Comités se sont engagés à une réduction de 10 % de leurs émissions CO₂ entre 2019 et 2030, en ce qui concerne les questions qui relèvent de la compétence de l'administration.

¹⁰ Source: Eurostat, émissions de gaz à effet de serre par habitant sur la base des données de 2020 (données de 2021 non encore disponibles).

¹¹ Déchets 1,1 %; fluide frigorigène 0,8 %; fret 0,0 %.

Le système de management environnemental aux Comités

Le CESE et le CdR disposent des certifications EMAS et ISO 14001 depuis 2011. Celles-ci apportent la garantie que les Comités évaluent, gèrent et améliorent en permanence leurs performances environnementales.

Les Comités

115 000 m²
de bâtiments
(surface totale, y compris
le terrain et les sous-sols)

658 membres
(329 membres au
CESE et 329 membres
au CdR)

1 254 membres
du personnel

20 000
visiteurs par an¹²

Le système de management environnemental

1	équipe EMAS au sein de l'unité «Infrastructures», direction de la logistique
80	personnes de contact EMAS représentant chacune une direction ou une unité
12	membres du comité de direction EMAS (secrétaires généraux, directeurs et représentants du personnel)
1	audit annuel mené par un auditeur environnemental agréé (Vincotte)
2	certifications / labels environnementaux



¹² Données 2019 (avant la pandémie de COVID-19).



© Union européenne, 2022

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source. L'utilisation, la reproduction ou tout autre usage des photographies figurant dans le présent résumé de la déclaration environnementale sont soumis à l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

p. 1 : © Shutterstock/Champ008

Le présent document constitue la synthèse de la déclaration environnementale 2022 (données de 2021) disponible sur les pages internet du CESE et du CdR et sur l'intranet EMAS. Il est également disponible en anglais.

Publié par le Comité économique et social européen et le Comité européen des régions, direction de la logistique, service EMAS.



Contact: environnement@eesc.europa.eu
environnement@cor.europa.eu

Rue Belliard/Belliardstraat 99-101
1040 Bruxelles/Brussel
BELGIQUE/BELGIË

www.eesc.europa.eu | www.cor.europa.eu



Online:
QE-AF-22-001-FR-N
ISBN 978-92-830-5753-6
ISSN 2467-2181
doi:10.2864/695359

FR

CdR-4831/11/2022-FR